

remarquer que le plan d'un théâtre concorde parfaitement avec le plan du monument consacré aux députés gaulois, à l'exception toutefois que le massif de maçonnerie qui servait de soubassement à l'autel de Rome et d'Auguste, et qui se trouvait au-devant du demi-cercle où existaient plusieurs rangs de gradins, a été pris par Comarmond pour la scène d'un théâtre. Les récents travaux topographiques de M. Vermorel viennent confirmer de tous points notre appréciation.

Quant à l'erreur sur Ainay, elle provient, semble-t-il, d'une interprétation exagérée d'un mot de Grégoire de Tours. Ce célèbre chroniqueur dit quelque part, en décrivant le lieu où furent réunies les reliques des martyrs : « *Locus ille, in quo passi sunt, Athanaco vocatur; et ipsi martyres a quibusdam Athanacenses vocantur,* » — « le lieu dans lequel ils ont souffert, se nomme Ainay, et quelques-uns les appellent les Martyrs d'Ainay. » Il y a là, j'en conviens, un mot assez fort, « *passi sunt*, ils souffrirent; » mais on peut l'entendre très bien de la fin du martyre, de la cérémonie odieuse qui compléta la persécution, lorsque les cendres des saints furent précipitées dans le fleuve. Je vais montrer en effet, avec le baron Raverat, que l'épithète de « Martyrs d'Ainay » n'a rien que de très-acceptable, puisque leurs cendres furent jetées dans le fleuve, au pied même du pic ou promontoire d'Ainay, tout à côté de la rivière. Mais, on le constate, rien dans le texte de Grégoire de Tours n'autorise à placer à Ainay le temple et l'autel de Rome et d'Auguste.

II. Le supplice de S. Pothin et de ses compagnons a eu lieu très probablement dans l'amphithéâtre d'Orfitus et de Maximus, sur le sol de la ville impériale. — A l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Antiquaille, était le palais impérial d'Auguste avec ses prisons : un double passage souterrain le